



Acquereur contacter par un particulier

Par **sasa120**, le **07/06/2016** à **10:41**

Bonjour,

Je suis vendeur d'un bien immobilier. Mon bien est dans deux agences (mandats simples) et sur le Bon coin en pap.

J'ai été contacté par un acquéreur potentiel qui souhaite acheter le bien en pap. Dans la conversation, la personne me dit qu'elle a visité mon bien avec une des deux agences (je n'étais pas présent lors de sa visite et ne connais pas cette personne).

Puis-je réellement traiter avec cette personne sans en informer l'agence qui a fait la visite ? Je suppose qu'elle a signé un bon de visite.

Merci.

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **07/06/2016** à **11:16**

Bonjour,

Vous allez devoir, si l'affaire se réalise, signaler à vos 2 agences que le bien est vendu et donner les coordonnées de l'acheteur. A elles ensuite de vérifier si cette personne n'a pas déjà visité la maison et ces recherches seront facilitées grâce aux fiches de visites que font remplir obligatoirement les agences. Vous ne pourrez donc pas baisser votre prix pour vendre "net vendeur" car vous devrez verser sa commission à l'agence.